

Le dialogue social a fonctionné : Signature de la nouvelle Convention Collective des entreprises d'assurances *Communiqué commun*



Luxembourg, le 29 mai 2018,

La convention collective pour les employés des entreprises d'assurances a été signée le 28/05/2018, pour une durée de trois ans (2018-2020).

L'accord de principe entre l'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances (ACA) et les syndicats ALEBA, LCGB-SESF, OGBL a été signé le 16 mai 2018 après plusieurs mois de négociations et accepté par les instances décisionnelles des quatre parties.

La nouvelle Convention Collective introduit notamment les avantages suivants :

- ✓ Attribution d'une prime de conjoncture (en 2018, 2019 et 2020)
- ✓ Attribution d'une prime exceptionnelle (en 2018 et en 2020)
- ✓ Rehaussement des barèmes de départ pour les nouveaux engagés (en 2018, 2019 et 2020)
- ✓ Rehaussement des seuils 1 et 2 pour tous les salariés
- ✓ Augmentation de la garantie d'avancement à partir du seuil 1 jusqu'au seuil 2 de 6€ à 9€ (indice 100) sur une période de trois années
- ✓ Droit à la formation (40h par an dont un minimum de 20h non liées à des obligations réglementaires)
- ✓ Droit à l'établissement d'un plan individuel de formation annuel
- ✓ En matière d'organisation du temps de travail : application de la loi sur le temps de travail avec la possibilité d'instaurer une période de référence de 6 mois pour l'horaire mobile

Marc Hengen, porte-parole de la commission de négociation de l'ACA a déclaré à cette occasion : « Je me réjouis des évolutions introduites par cette nouvelle convention, qui prend en considération la diversité des entreprises d'assurances : des entreprises petites et grandes, des salariés jeunes mais aussi expérimentés. Le dialogue social a fonctionné. ».

Jim Schneider, porte-parole des syndicats : « Le travail de négociations réalisé ces derniers mois a été efficace et respectueux des intérêts de chaque partie et les résultats de ces négociations sont profitables au secteur de l'assurance, à ses entreprises et à ses salariés. ».

Marc HENGEN
ACA

Jim SCHNEIDER
ALEBA

Patrick MICHELET
LCGB

Véronique EISCHEN
OGBL